



HAL
open science

Alimentation animale. Il y a de bonnes choses à manger derrière la clôture (2)

Michel Meuret, C. Nouzille-Fabre D'anne

► **To cite this version:**

Michel Meuret, C. Nouzille-Fabre D'anne. Alimentation animale. Il y a de bonnes choses à manger derrière la clôture (2). Paysan d'Auvergne, 2007, 2580, pp.5. hal-02657040

HAL Id: hal-02657040

<https://hal.inrae.fr/hal-02657040>

Submitted on 30 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

le paysan futé 2007
GRATUIT
vient de paraître...
04 73 14 14 77

LE PAYSAN D'AUVERGNE

l'actualité de la vie agricole

Foire de Billom

11 et 12 août :
 foire à l'ail, au vin
 et à la brocante
Le Paysan d'Auvergne
 sera présent
Venez nous rendre visite !

COURS DU BLÉ

Pas d'affolement à avoir pour le moment

200 €/t. C'est le cours qu'a atteint le blé vendredi dernier. En cause, des perspectives d'offre réduite et des inquiétudes sur la qualité du blé européen selon le Conseil international des céréales. Pourtant, il n'y a pas d'affolement à avoir selon Pierre Béhal de l'ONIGC, car pour qu'il y ait un prix du blé, il faut qu'il y ait un acheteur en face. Or, si les récoltes sont moins bonnes qu'attendues sur l'Europe, à l'autre bout du monde, elles ont été au rendez-vous. Il y a donc assez de blé pour tout le monde, et son prix devrait retomber prochainement. Lire p. 3



- **En Auvergne, la qualité semble préservée mais les rendements sont faibles**
- **Au niveau national, la qualité est satisfaisante et les rendements moyens**
- **Dans le monde, la récolte devrait être satisfaisante et permettra d'alimenter tous les marchés**

✓ Pensez-y!...

La Confédération paysanne fête ses 20 ans à St-Chély d'Aubrac, les 17, 18 et 19 août. Inscrivez-vous dès maintenant pour ces trois jours d'échanges et de fête.

Lire p. 12

OGM

Pollinisation volontaire et sabotage

500 militants anti-OGM ont « pollinisé volontairement » une parcelle de multiplication de semence de maïs OGM Mon 810, en secouant des plants en fleur de maïs issus de semences paysannes, jeudi 26 juillet à Lussas dans l'Ardèche.

Jean-Claude Guillon de Limagrain parle d'une « tentative de sabotage », cette pollinisation risquant en effet de rendre impropre le maïs à toute commercialisation puisque sa pureté est remise en cause. Il affirme d'ailleurs que Limagrain possédait également des parcelles en maïs conventionnel dans le secteur, preuve à ses yeux qu'il n'y avait aucun risque de dissémination des pollens OGM. Par cette action, les anti-OGM voulaient au contraire montrer que les cultivateurs d'OGM ne maîtrisent pas la dissémination des pollens de leurs plantes et qu'ils contribuent donc à la prolifération des OGM dans les champs de cultures traditionnelles.

Une parcelle de maïs biologique, destinée à mesurer la contamination pollinique générée par les maïs OGM sur les maïs non OGM, aurait d'ailleurs été sabotée dans les Pyrénées atlantiques, lundi 30 août. Un sabotage qui veut « nous empêcher de démontrer que la coexistence est impossible », selon Patrick de Kochko, ingénieur agronome, cité par Les Marchés. ■ C. Nouzille - Favre d'Anne

IMPORTATIONS

Un bouclier sanitaire

Quelle est la qualité des volailles du Brésil, de la viande d'Argentine, ou de l'agneau de Nouvelle-Zélande ? Ces productions agricoles qui arrivent sur les marchés européens sont-elles garanties au niveau sanitaire ? Rien n'est moins sûr, et c'est pourquoi le ministre de l'Agriculture Michel Barnier plaide pour la constitution d'un « bouclier sanitaire européen » afin de garantir la qualité des importations. « Sans qu'on se transforme en forteresse, nous devons être clairs et nets sur la qualité et la sécurité des produits importés, ce qui implique un travail de contrôle, de vérification en coopération avec les pays exportateurs », a-t-il précisé le 26 juillet selon l'AFP. L'Europe devrait également conduire un travail d'expertise et de conseil auprès de ces pays pour les aider à améliorer leurs standards de qualité, a préconisé le ministre. ■

REVENU OVIN

Une aide d'urgence va être débloquée

Les éleveurs de moutons de la région Auvergne ont manifesté, à l'appel de la FRSEA du Massif central et de la Fédération régionale ovine, jeudi 26 juillet au péage de Gerzat pour protester contre la baisse de leurs revenus. « Nous voulons montrer notre désespérance : les éleveurs de moutons lancent un appel au secours », a déclaré la présidente de la Fédération régionale ovine d'Auvergne, Michèle Delesvaux. La profession réclame depuis plusieurs mois un rééquilibrage des aides pour compenser le déficit de soutiens publics, aggravé par l'effondrement des cours de l'agneau et par l'augmentation des charges. Les moutonniers tablent sur l'intervention des pouvoirs publics et sur la révision à mi-parcours de la Pac programmée l'an prochain pour obtenir ces avancées jugées « vitales » pour l'avenir du secteur.

« La conjoncture actuelle avec l'envolée des cours des céréales légitime une refonte totale du premier pilier et des aides directes, insiste Gérard Etien, président du syndicat des éleveurs de moutons de l'Allier. Nous espérons donc d'autant plus la révision de 2008 pour combler le différentiel de soutien par rapport aux bovins. Si on loupe ce rendez-vous de 2008, la filière est condamnée... »

15 € par brebis dès 2007

Actuellement, la production française ovine ne couvre plus que 35 % de la consommation, le reste étant importé principalement de Nouvelle-Zélande, souligne Michèle Delesvaux, qui estime qu'il ne « faut pas tomber en dessous de ce seuil critique ».

Or, un éleveur de moutons gagne en moyenne 8 000 euros par an pour soixante heures de travail hebdomadaires, soit à peine plus qu'un Rmiste ! Résultat, le nombre d'installations ne permet plus d'assurer le renouvellement des générations et le cheptel ovin, jusqu'à présent relativement préservé dans le Massif central, est sur le déclin. Concrètement, la Fédération nationale ovine qui a rencontré le ministre de l'Agriculture Michel Barnier le lundi 30 juillet, réclame une aide d'urgence immédiate de 15 euros par brebis et un véritable plan de sauvegarde du secteur. « Nous avons été enfin entendus, approuve Michèle Delesvaux. La situation de crise de la filière ovine est reconnue et le gouvernement a promis une aide d'urgence au revenu, couplée à des allègements de charges. »

➤ Suite page 2

COURS ET TENDANCES • 23/07 > 29/07

Le chiffre de la semaine

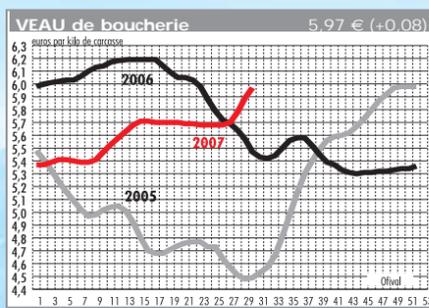
23 500

En 2006, 23 500 personnes relevant du régime agricole étaient bénéficiaires du RMI, rapporte Transrural initiatives. 70 % étaient des salariés agricoles et 35 % des bénéficiaires ont moins de 40 ans.

vaches R ⁺	3,28	↗
vaches O	2,84	↗
broutards charolais	2,39	→
veaux de 8 jours	1,51	↗
agneaux	4,91	↗
porcs charcutiers	1,24	↗

Veaux de boucherie : hausse des cours

Le cours du veau de boucherie est à la hausse du fait de disponibilités modérées.



ET AUSSI...

Forêt : en groupe, on a plus d'idées p. 4

Pâturage : des broussailles au menu (2) p. 5

Festivités : balade dans les pailhats p. 7

HEBDOMADAIRE

N° 2580 • 3 AOÛT 2007

BRÈVES D'ACTUALITÉ

■ LICENCIEMENTS

L'Adasea des Côtes d'Armor, mise en redressement judiciaire en février a été liquidée, informe *Transrural initiatives*. Ses onze salariés ont été licenciés. La Chambre d'agriculture envisage la création « d'une structure plus légère, à inventer et à mettre en place avec la DDAF », aurait expliqué son président.

■ AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En Bretagne, 45 exploitations se sont converties à l'agriculture biologique en 2006. En dix ans, le nombre de fermes bio en Bretagne a ainsi doublé pour s'établir aux alentours de 900, sur 31 000 hectares (quatre fois plus de surface qu'en 1997). L'observatoire régional de la production agricole conclut donc à un intérêt croissant des agriculteurs bretons pour les modes de production biologique. Selon les prévisions 2007, 64 nouveaux producteurs bio ont démarré ou devraient démarrer leur activité cette année.

■ GRIPPE AVIAIRE

Deux nouveaux cygnes sont morts de la grippe aviaire en Moselle, le 29 juillet, annonce le ministère de l'Agriculture. La Préfecture de la Moselle a donc reconduit les mesures de prévention qui avaient déjà été établies lors de la découverte de trois cygnes atteints du virus H5N1 le 3 juillet dernier. Au niveau national, les mesures de prévention du risque correspondant au niveau « élevé » sont maintenues, alors qu'il était question de les lever au mois d'août si aucun autre cas n'était détecté. Le confinement des volailles est donc toujours d'actualité. (cf. *Le Paysan d'Auvergne* du 20 juillet 2007).

■ DÉFORESTATION

Le moratoire sur le commerce des cultures de soja issu de la déforestation de l'Amazonie affiche un bilan positif, selon Greenpeace : il a permis une vraie diminution des nouvelles plantations de soja dans la forêt amazonienne. Un rapport avait en effet révélé, en 2006, le rôle moteur de l'expansion des cultures de soja dans la déforestation amazonienne. Une vaste

campagne et une alliance stratégique avec Mc Donald's Europe avaient conduit à l'adoption d'un moratoire de deux ans sur l'achat de soja issu de parcelles nouvellement déforestées. Un an après, le bilan est positif : la réduction de la déforestation atteint 40 % par rapport aux années précédentes, et Greenpeace considère que 30 000 hectares ont été préservés. Ce moratoire est donc « un véritable outil de protection de la première forêt tropicale de la planète ». Greenpeace appelle à ce que « tous les secteurs de l'agrobusiness adoptent des mesures identiques ».

■ RÉSISTANCE

Le ministère de l'Agriculture a annoncé jeudi 26 juillet, un cas de résistance au glyphosate d'une population d'ivraie raide (*Lolium rigidum*) dans un vignoble du Sud de la France, selon *La France agricole*. C'est le premier cas de résistance avérée d'une espèce végétale au glyphosate en France. Un groupe de travail s'est mis en place pour travailler sur l'étendue de la résistance et sur les pratiques à risques. Il devrait proposer des solutions alternatives au glyphosate à mettre en place dans les zones concernées, dès le mois de décembre.

■ BIOCARBURANTS

10 % de biocarburants en 2020. C'est l'objectif que s'est fixé Bruxelles et qu'elle qualifie de démarche « durable », puisqu'il permettrait d'approvisionner l'UE en carburants renouvelables pour les transports « sans perturber les marchés intérieur et mondial », selon une étude d'impact publiée le 24 juillet, rapportée par *Agra*. Quelque 59 Mt de céréales, soit 18 % de la consommation de l'UE, seraient en effet utilisées comme matière première pour les biocarburants. Et ce sont l'accroissement du rendement et la mise en culture des jachères qui fourniraient une partie de cette production, respectivement 38 et 14 millions de tonnes supplémentaires par rapport à aujourd'hui. L'impact à long terme des biocarburants sur les prix des céréales et sur l'utilisation des terres serait donc « relativement modeste », selon les services agricoles de la Commission. ■

RÉPARTITION ET PLAFONNEMENT DES AIDES

Enjeu majeur de la Pac

La révision de la Pac de 2008 présente un enjeu majeur : celui d'une meilleure répartition des aides et de leur plafonnement. L'agriculture ne doit en effet pas être laissée au libéralisme et les aides de l'Europe méritent d'être adressées d'abord aux plus fragiles.

Vu le prix actuel des céréales, est-il vraiment indispensable de continuer à verser des aides aussi importantes aux céréaliers ? Ne ferait-on pas mieux d'aider les secteurs véritablement en crise comme la filière ovine ou certaines parties de la filière bovine comme les brouillards par exemple ? Est-il normal que les petites structures soient peu ou pas aidées et que les grosses exploitations touchent des aides sans aucun plafonnement ? Voilà des questions qui peuvent paraître un peu brutales mais qui méritent d'être posées au moment où Bruxelles a décidé de se pencher sur un bilan de la Pac à mi-parcours.

Chacun élabore donc des propositions pour faire évoluer cette politique. Les socialistes européens de leur côté commencent à réfléchir aux objectifs que doit se donner une Pac réellement européenne « qui permette de garantir la souveraineté alimentaire de l'Union européenne sans toute-

fois piller le Tiers-Monde. »

« Il faut une Pac européenne qui garantisse la souveraineté alimentaire »

Et pour cela, un des enjeux majeurs de la révision de la Pac, c'est « la meilleure répartition des aides mais aussi leur plafonnement », selon Bernadette Bourzai, députée européenne, vice-présidente de la commission agricole du Parlement. « L'objectif de Mariann Fischer-Boël, c'est que tout soit libéralisé en 2014. Mais que fera-t-on alors dans des secteurs comme le Massif central, où l'agriculture a un rôle primordial dans l'aménagement des territoires ? Nous devons absolument revoir le système de répartition des aides : il faut les moduler en fonction de la bonne tenue des secteurs, mais aussi en fonction des handicaps naturels... Or, ce

qui m'inquiète aujourd'hui, c'est que le président de la commission agricole du Parlement européen, le français Joseph Daul, a laissé sa place à Neil Parish, un anglais qui, lui, n'attend pas après les subventions de l'Europe pour faire tourner son agriculture. Nous devons donc vraiment nous mobiliser et être force de proposition sur ce sujet des aides lors des discussions de 2008 sur la révision de la Pac. Les enjeux de l'année à venir sont énormes pour notre agriculture de demain. »

Persuadée de ce tournant que doit prendre la Pac, Bernadette Bourzai a d'ailleurs prévu d'organiser une visite du Sommet de l'élevage avec trois groupes de travail du Parti socialiste afin qu'ils rencontrent les professionnels et qu'ils prennent conscience des enjeux de l'agriculture en terme d'aménagement de l'espace rural dans des zones difficiles comme le Massif central. ■ C. Nouzille - Favre d'Anne

► Suite de la page 1

Une aide d'urgence va être débloquée

Ces mesures financières devraient être officiellement annoncées à Bellac, en septembre au Salon national du mouton, pour entrer en vigueur dès 2007. Les pouvoirs publics promettent également en 2008 des changements au niveau de l'étiquetage et de la traçabilité de l'agneau français. « Les consommateurs français font aujourd'hui leur choix sur la base des prix, sans pouvoir privilégier l'agneau de nos régions, faute de transparence. Nous réclamons également que la date d'abattage soit précisée sur l'emballage », rappelle Michèle Delesvaux. De son côté, et « face à l'absence d'ambition politique de maintenir la filière », la Confédération paysanne organise des réunions décentralisées « à la base » pour dresser le bilan de la situation vécue par les moutonniers et émettre des propositions de revendications en réaction à la crise. Selon le syndicat, l'aide d'urgence ne suffit pas et il faut songer à de véritables mesures sur le moyen terme, grâce à un projet global associant les collectivités territoriales. Parmi les arguments défendus : une plus juste rémuné-

ration des agneaux, en interdisant notamment la revente à perte et en limitant les importations d'agneaux extérieurs à l'Union européenne. Enfin, toujours selon la Confédération paysanne, la survie immédiate des éleveurs ovins passe « aussi par une reconnaissance de leur fonction territoriale ». Le syndicat réclame de redéployer les aides du 1^{er} et 2nd pilier vers

des contrats Etats/éleveurs rémunérant l'entretien des paysages et les pratiques éco-compatibles. De nouveaux handicaps se sont en effet greffés avec la fin des CTE et les incertitudes concernant les montants alloués à la future PHAE 2. Or, la production ovine retire la majorité de ses soutiens des aides environnementales. ■ C. Jahnich

■ Déséquilibre

Une étude de l'Inra à partir du réseau d'informations comptables agricole (Rica) montre que les aides du premier pilier sont de l'ordre de 10 857 euros pour une unité de travail agricole produisant des ovins allaitants, alors qu'elles sont de 18 511 euros pour un éleveur de bovins allaitants et 31 900 euros pour un céréalier. Le réajustement de 15 euros par brebis est donc justifié selon la profession qui souligne que les DPU en ovins sont plus faibles que la moyenne des DPU de toutes les filières. Le rapport de la mission parlementaire conduite par le député

de l'Allier Yves Simon, remis au mois de mars 2007 au ministère de l'Agriculture, reconnaissait également l'inégalité de traitement et préconisait un supplément d'aide de 60 euros par UGB, en priorité aux bénéficiaires de la PHAE. Mais depuis, les éleveurs ovins attendent toujours un signe et s'impatientent. « Nous avons besoin d'un souffle d'air, et cela dès 2007. nous avons fait de gros efforts en matière de technicité. Nous sommes les bons élèves de la classe et méritons d'être reconnus par la Pac », souligne encore Michèle Delesvaux. ■

PERMANENCES ADASEA

Semaine du 6 au 10 Août 2007

LES PERMANENCES DU 6 AU 10 AOÛT SONT TOUTES ANNULÉES.

LE PAYSAN D'AUVERGNE
l'actualité de la vie agricole

Édité par PRESSE & ÉDITIONS D'AUVERGNE, SARL au capital de 3000 €, La Maison des Paysans, Marmilhat, BP 112, 63370 Lempdes, Tél. 04 73 14 14 09 ; Fax 04 73 14 14 10 ; courriel maison.des.paysans@wanadoo.fr ; site : www.lepaysan.net • PRESSE & ÉDITIONS D'AUVERGNE : gérants : Laurent FRAISSE, Jean-Sébastien GASCUEL, Jean-Paul QUINSAT ; directeur de la publication : Laurent FRAISSE

• RÉDACTION : Christel JAHNICH, Franck DENET, Cécile NOUZILLE-FAVRE D'ANNE • PAO : Carole BENDOTTI • ABONNEMENTS : 55 €/an, Isabelle GRIZIA • PUBLICITÉ : AGRI-CENTRE, 1 bis, rue Sainte-Marie, 03100 Montluçon, Tél. 04 70 02 53 53 ; petites annonces et annonces légales - LE PAYSAN D'AUVERGNE, 63370 Lempdes ("Le Paysan d'Auvergne" est habilité à publier les annonces légales et judiciaires) • IMPRIMERIE : RIVET PRESSE ÉDITION, Limoges. • COMMISSION PARITAIRE : 1010T83 598



COURS DU BLÉ

Pas d'affolement à avoir pour le moment

Si les curseurs du blé s'affolent c'est que la récolte européenne n'est pas bonne. Mais c'est sans compter sur les autres pays qui permettront d'alimenter les marchés sans problème. En France, en tout cas, qualité et rendements semblent corrects. En Auvergne, en revanche, ils sont inférieurs aux années précédentes, mais le pire a été évité. L'allotement selon la qualité devrait permettre de satisfaire tous les marchés.

Loin d'être aussi prometteuses qu'elles le laissent entendre au printemps, les récoltes de céréales ne seront pourtant pas catastrophiques cette année au niveau national. Loin de là. « La qualité est globalement satisfaisante avec une production légèrement supérieure à celle de l'an dernier », informe l'ONIGC dans un communiqué du 26 juillet, alors que la moisson était déjà réalisée aux deux tiers.

La qualité devrait cependant être hétérogène du fait d'une météo capricieuse de ce début d'été qui a altéré les potentiels de production, si bien que les curseurs s'affolent : les prix du blé ont ainsi pulvérisé des records en atteignant vendredi dernier le plus haut cours jamais enregistré à 200 € par tonne. Pourtant, si le temps maussade a touché les perspectives de récoltes de céréales en Europe (Roumanie et Hongrie ne devraient réaliser qu'une « demi-récolte ») et au Canada, les prévisions aux États-Unis et dans l'hémisphère sud restent satisfaisantes, ce qui incite Pierre Béhal de l'ONIGC à être confiant sur la tenue du marché des céréales : « Le prix de 200 € est un prix spot et pour l'instant il n'y a pas de commercialisation en face. Il n'y a donc



Malgré les mauvaises conditions météo, le pire a été évité.

pas de quoi s'affoler, affirme-t-il. Je suis sûr que ce prix retombera prochainement quand les gens auront compris qu'il y a assez de céréales pour satisfaire le marché mondial. Pour moi, l'acuité du problème vient du fait qu'on raisonne seulement au niveau européen où la récolte est globalement très mauvaise, du fait de la canicule à l'est et des intempéries à l'ouest. Mais dans d'autres secteurs, les récoltes s'annoncent bonnes, si bien que les marchés traditionnels de l'Australie et de États-Unis seront couverts. »

« Dans un contexte très évolutif le marché cherche ses marques »

Pas de craintes à avoir, donc, l'affolement des cours est plutôt un problème ponctuel de marché plutôt qu'une réalité durable. « Le rendement moyen national devrait se situer autour de 69 quintaux par hectare. La production nationale pourrait atteindre 34 millions de tonnes. Quant à la consommation, elle reste stable, ajoute le spécialiste, et les biocarburants ne jouent pas encore sur cette culture en particulier. En France, les biocarburants se font et se feront surtout à base de colza, nous continuerons donc à satisfaire nos marchés comme à l'habitude : 6 à 9 millions de tonnes dans l'Union européenne et 6

à 7 millions de tonnes vers les pays tiers. »

Côté Auvergne, l'analyse est plus tempérée. S'il est encore trop tôt pour parler de qualité des blés, les échantillons étant à l'analyse, on peut déjà se rassurer globalement d'une récolte à la « qualité préservée », selon Daniel Leymarie, directeur de l'ONIGC Auvergne, qui estime que compte tenu de la météo, « le pire a été évité ».

Côté rendements cependant, c'est la déception qui prime du fait de leur faiblesse et de leur grande hétérogénéité. Sans doute 55 à 60 qx seulement en moyenne, soit un chiffre bien inférieur aux années précédentes et une perte de 10 qx minimum par rapport au potentiel sortie hiver. Les poids spécifiques sont inférieurs aux années normales, si bien qu'un important travail de classement des livraisons sera nécessaire pour constituer des lots homogènes correspondants aux standards de qualité pour les différents types de marché.

« Dans ce contexte très évolutif le marché cherche ses marques. Certes, le niveau de prix actuel est un niveau encore jamais égalé, mais on sait très bien aussi qu'on ne reviendra pas en dessous des 130 ou 140 €/tonne. En tout cas, il n'y a aucune inquiétude concernant l'approvisionnement de la meunerie, mais il faut s'attendre à une différenciation des cours en fonction des critères de qualité », conclut Daniel Leymarie. ■ C. Nouzille - Favre d'Anne



Retrouvez l'actualité syndicale de la **Fdsea-Confédération Paysanne** dès le mois de septembre !

FAUCHEURS VOLONTAIRES

Entendus par le ministère de l'Écologie

Reçus pour la première fois par un ministère, les Faucheurs volontaires ont pu argumenter mardi l'urgente nécessité d'un moratoire sur les OGM. Ils ont dénoncé l'absence de politique et les incohérences du gouvernement qui n'a pu que se retrancher derrière le Grenelle de l'environnement.

Ils étaient huit à être reçu par le Cabinet de Jean-Louis Borloo, mardi 31 juillet. Huit faucheurs volontaires déterminés à demander une fois de plus un moratoire sur les cultures OGM.

Si le gouvernement a tenu à rappeler qu'il ne cautionnait en rien les actions illégales de fauchage, il avait tout de même accepté d'entendre ce que ces militants avaient à dire. « Nous leur avons clairement exposé notre position : celle d'un moratoire immédiat sans attendre le Grenelle de l'environnement qui est bien trop tard dans la saison, rapporte Patrice Goutagny. Nos interlocuteurs nous ont pourtant

et technique, leur avons montré l'impasse dans laquelle ils sont. Et ils n'ont rien pu opposer à tous ces arguments... À croire qu'on leur parlait d'OGM pour la première fois et qu'ils n'avaient encore jamais réfléchi à la question ! »

Après discussion avec Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet, José Bové, lui, est persuadé d'une chose : « Ils se rendent compte que les OGM sont au cœur du Grenelle et que soit ils apportent une réponse claire à ce problème, soit le processus même du Grenelle explose. Car les deux sujets de sociétés important au niveau écologie,

« On les a mis devant leurs responsabilités »

tout de suite emmené sur le terrain du Grenelle en nous assurant que les OGM étaient au cœur de ces négociations. Mais comme on leur a montré, le problème est bien plus urgent que ça : qu'est-ce qu'on fait demain des 20 000 ha qui sont aujourd'hui en culture ? Rien n'est organisé pour assurer la récolte, le stockage, la distribution et donc la traçabilité de la filière OGM en parallèle à la filière conventionnelle. De plus, les SRPV, sensés suivre ces cultures n'ont encore reçu aucune consigne de la part du ministère. Bref, rien n'est en place, rien n'est prévu pour gérer ces cultures "pas comme les autres", contrairement à ce qui est dit. Nous les avons donc mis devant tout ce vide politique

ce sont les OGM et le nucléaire. Et comme ils ne vont rien céder en matière de nucléaire, il va falloir que le Grenelle aboutisse à la définition du moratoire sur les OGM, s'ils veulent donner l'impression qu'ils font quelque chose pour l'environnement. » Confiant alors, les anti-OGM ? Pas tant que ça parce qu'il n'y a eu aucune réponse sur l'urgence du sujet. Les Faucheurs ont d'ailleurs donné au ministère jusqu'à la fin de la semaine pour prendre une décision sur ce moratoire. Ils ont également demandé une destruction générale de toutes les parcelles OGM avec indemnisation des agriculteurs. Faute de quoi, ils continueront leurs actions de fauchage dans les campagnes. ■

C. Nouzille - Favre d'Anne

■ Prévisions du CIC

Estimation de La production mondiale de céréales : 1 658 millions de tonnes.

Prévision de consommation mondiale de céréales : 1 673 millions de tonnes.

Estimation de la production mondiale de blé : 614 millions de tonnes (+ 23 millions par rapport à 2006, les estimations plus élevées en Chine, en Inde et au Kazakhstan compensant les baisses en Europe et au Canada.)

Prévision de consommation mondiale de blé : 617 millions de tonnes

Stocks de blé : 112 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas depuis 28 ans.

Estimation des échanges de blé en 2007-2008 : 107 millions de tonnes. ■

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbotcm.fr

Jean-Luc TERRANOVA
Bel Air
LA CHAPPELLE AUX CHASSES
03230 CHEVAGNES
Tél: 04.70.43.42.23
Fax: 04.70.43.11.98

Constructions Métalliques

GRENNELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Leurre ou véritable concertation ?

Dans le cadre de la préparation du Grenelle de l'environnement, prévu cet automne, les organisateurs ont demandé une liste de propositions concise à chaque participant des six groupes de travail. Présente dans les groupes 3 et 4, la Confédération paysanne a rendu sa copie, tout en se demandant si cet exercice estival permettra réellement d'écouter les différents acteurs de la société, ainsi que l'a promis Sarkozy.

« Nous, on joue le jeu. Nous avons revendiqué notre participation aux groupes de travail du Grenelle de l'environnement car cela nous intéresse. Maintenant, nous ne sommes pas dupes... Aussi bien, les dés sont déjà jetés, et toute cette préparation n'est là que pour donner l'illusion d'une grande concertation démocratique avant les débats de cet automne ». Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'André Bouchut, représentant de la Confédération paysanne dans le groupe de travail 4 (voir encadré), reste prudent. Certes, le syndicat a pu émettre ses propositions concernant le développement de l'agriculture durable, mais reste à savoir si les syndicats minoritaires, les écologistes et les partenaires associés, tels que la Fnab (Fédération nationale de l'agriculture biologique), seront écoutés. « En théorie, notre travail, si on nous permet de le faire correctement, devrait déboucher sur de grandes mesures phares, déclinées en actions et en moyens. C'est en principe l'enjeu de ces ateliers, supposés permettre de faire remonter les attentes de la société concernant des sujets importants tels que l'alimentation, la santé, l'environnement, les OGM... Mais les réponses ne sont-elles pas déjà écrites ? Va-t-on tenir compte de nos positions ou nos propositions ne vont-elles servir qu'à amender un paquet de mesures d'ores et déjà bien ficelé ? Il y a une et mille possibilités... » Concernant l'agriculture durable, la Conféd-

ration paysanne compte en tous cas plaider pour le retour en force de l'agronomie dans les pratiques agricoles. « L'agriculture durable ne se réduit pas à une utilisation raisonnable des pesticides les plus impactants, à celle des engrais chimiques ou de l'eau. La durabilité est une démarche globale qui se développe autour de l'emploi paysan, de la notion d'autonomie, de la qualité des produits agricoles », justifie le syndicat. La Fnab, de son côté, met en avant une seule et même mesure ambitieuse : atteindre 10% de la SAU en 2012, bien répartis sur le territoire et 10 % de consommation bio (y compris dans les cantines), en privilégiant l'approvisionnement de proximité. Ces 10 % de SAU en bio sont aussi l'objectif à atteindre pour les écologistes de la FNE (Fédération nationale de l'environnement), qui vise également la réduction par deux en cinq ans de la quantité de pesticides utilisés en France. La Coordination rurale défend pour sa part une agriculture qui réponde avant tout aux besoins alimentaires de l'Europe, tandis que l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) propose de faire de l'agriculture raisonnée un socle commun pour une généralisation de la certification des exploitations agricoles... sans aborder directement le sujet des phytosanitaires et des OGM ! Enfin, toujours dans le groupe « agriculture durable », les propositions de la FNSEA ne devaient pas être dévoilées avant le samedi 4 août. ■ C. Jahnich

■ Six groupes

Au départ, la Confédération paysanne n'était présente dans aucun groupe de travail. Elle a obtenu sur le fil, et au terme de revendications, d'avoir un représentant dans les groupes 3 « instaurer un environnement respectueux de la santé » et 4 « adopter des modes de production et de consommation durables ». Les autres ateliers travaillent sur les thématiques suivantes : « lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie » (groupe 1), « préserver la biodiversité et les

ressources naturelles » (groupe 2) ; « construire une démocratie écologique » (groupe 5) ; « promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité » (groupe 6). Les ateliers réunissant une quarantaine de personnes d'horizons divers (acteurs de la société, syndicats agricoles, consommateurs, etc) doivent se réunir quatre fois au cours de l'été avant de rédiger une synthèse qui sera soumise à consultation dans les régions, avant le grand déballage au Grenelle du mois d'octobre. ■

GROUPEMENT SYLVICOLE

Partager les expériences pour mieux gérer la forêt

Le groupement des sylviculteurs de la montagne thiernoise, né depuis peu, permet à ses adhérents de se retrouver plusieurs fois dans l'année. Des rencontres basées sur la convivialité, mais aussi sur l'échange d'idées, source d'une meilleure gestion de la forêt.

« Le plan de développement de massif (PDM), en montagne thiernoise, vise à améliorer l'exploitation du bois, en incitant notamment les coupes d'éclaircies, car ce territoire comporte de nombreux peuplements de Douglas non entretenus. Dans la continuité de cette action, nous avons décidé de créer une association pour permettre aux propriétaires forestiers, qui sont souvent isolés, de se rencontrer... »

Christian Ferrier, propriétaire forestier à Lachaux, est ainsi devenu président du groupement des sylviculteurs de la montagne thiernoise, lors de sa création en janvier 2007.

Ce groupement a été initié sur le modèle de ce qui existe depuis déjà une vingtaine d'années dans le département de la Loire, avec l'aide du Conseil régional, du Conseil général, de la communauté de communes de la Montagne thiernoise et du CRPF*.

C'est par le lien humain que passe l'information

Mais pourquoi était-il nécessaire de mettre un tel groupement en place ?

« En montagne thiernoise, les propriétaires forestiers possèdent des surfaces moyennes de 3 ha réparties en 6 parcelles, répond Christian Ferrier. La petite taille de ces bois explique que bien souvent, les gens ne se sentent pas véritablement propriétaires forestiers. D'autre part, ces propriétés sont généralement issues des patrimoines familiaux. Les propriétaires ne veulent pas couper les arbres que leurs parents ont plantés, ils ont peur de faire une fausse manœuvre. Tout cela explique pourquoi ces parcelles sont souvent mal entretenues, et non exploitées. En organisant une rencontre entre ces propriétaires, nous leur permettons d'échanger leurs expériences, de voir ce que les autres font de leur bois et la manière dont ils pourraient eux-mêmes valoriser le leur. Cette association a aussi pour but de permettre aux gens de partager de bons moments. Les gens qui possèdent des bois en montagne thiernoise sont parfois partis habiter loin



Au cours de leurs sorties, les adhérents visitent les forêts des uns et des autres.

de là ; les rencontres du groupement ont ainsi permis à des propriétaires qui ne s'étaient pas vus depuis des années de se retrouver... »

Cette politique, axée sur la valorisation du bois, mais aussi sur l'aspect convivial de ces rencontres, semble déjà séduire les propriétaires : « En six mois, nous avons dépassé cent adhérents, souligne Caroline Bruyère, animatrice du groupement et chargée de la mise en oeuvre du post-PDM. Le lien humain est très important ; c'est par lui que passe l'information... »

Mais concrètement, en quoi consistent les rencontres du groupe ?

« Nous avons prévu d'organiser trois ou quatre sorties par an, explique Caroline Bruyère. Cette année, deux ont déjà eu lieu. La première, en mars, était ciblée sur les éclaircies dans les bois de Douglas. Il nous semblait en effet important de montrer aux propriétaires ce qu'ils peuvent faire de ces arbres. Le matin,

nous avons donc visité une scierie spécialisée en palettes et bois d'emballage. L'après-midi, nous nous sommes rendus chez un propriétaire qui nous a présenté sa forêt et sa façon de la gérer. La seconde sortie, le 9 juin, nous a emmené sur une autre parcelle, non gérée depuis un certain temps, et tout juste reprise en main, avec diverses essences d'arbres et diverses générations. L'après-midi, nous avons rendu visite à un pépiniériste qui produit des plants forestiers. Cela a donné l'occasion aux propriétaires de voir d'où viennent les arbres qu'ils plantent chez eux. »

Les deux prochaines rencontres, pour 2007, auront lieu le 7 septembre, avec la visite d'une usine à granulés et d'une forêt de pins/feuillus en Haute-loire, et le 14 décembre, pour l'assemblée générale de l'association, au cours de laquelle les adhérents pourront formuler leurs désirs pour les prochaines sorties.

Le but de ces rencontres ? Découvrir tout ce qui concerne la forêt, mais aussi confronter les idées des participants, partager des cultures différentes. S'entraider, en quelque sorte, pour une meilleure gestion des bois, en se tournant vers le futur.

« L'avenir nous réserve de nouvelles problématiques, souligne Christian Ferrier ; nous devons nous préparer à les affronter ensemble. Par exemple, avec le réchauffement climatique, il faut être attentif aux arbres que nous allons mettre en place, surtout à basse altitude... » ■

F. Denet

* Centre régional de la propriété forestière

■ Comment adhérer ?

Que vous soyez ou non propriétaire forestier, si les sujets liés à la sylviculture vous intéressent, vous pouvez devenir adhérent contre une cotisation de 10 €. Pour cela, il suffit de résider sur le territoire concerné (communauté de communes de la montagne thiernoise et communes limitrophes), ou d'y posséder une parcelle boisée. D'autre part, l'adhésion vous donne droit à un bulletin d'information deux fois par an, et à une entrée gratuite à la foire de Clermont-Cournon, pour la journée du bois. ■

ALIMENTATION ANIMALE

Il y a de bonnes choses à manger derrière la clôture (2)

La plupart des broussailles ont une valeur alimentaire incontestable. En apprenant à les gérer en complément des herbages, on valorise au mieux l'ensemble des ressources de la ferme et on diminue les coûts d'alimentation... pour « faire du lait pas cher ».

« En laissant les bêtes pâturer les milieux embroussaillés, on raccourcit la période d'hiver et on prolonge celle de printemps. On peut ainsi devenir moins dépendant d'un stock de foin, si on inscrit cette pratique dans son calendrier d'alimentation. »

Voilà ainsi exposé un des arguments qui pourrait bien tenter les éleveurs à valoriser les broussailles de leurs coteaux ou de ceux de leur commune. Car bien qu'elles aient une mauvaise image, qu'elles soient assimilées à des « saloperies » et qu'elles soient souvent synonyme de travail mal fait, les broussailles sont riches en énergie digestible et n'ont donc rien à se reprocher, bien au contraire. « Je connais des chevriers qui, avec des régimes riches en broussailles et très peu d'aliments concentrés, ont des performances supérieures à la moyenne nationale : 800 à 850 litres de lait par an et par chèvre multipare ! », affirme Michel Meuret, chercheur à l'Inra d'Avignon.

Les broussailles ne sont donc pas un « fourrage grossier », consommé uniquement pour faire du volume. Elles ont pour la plupart une très bonne valeur alimentaire. Les parties broutées ne sont d'ailleurs souvent pas plus ligneuses que de l'herbe ou du foin. Les limbes de feuilles et les pétioles, parties qui constituent plus des trois-quarts du régime brouté, présentent ainsi



Pour un ruminant, ici une brebis Préalpes, des feuillages d'arbres sont de valeur alimentaire aussi bonne en été qu'une prairie semée de qualité.

chez le chêne une teneur en lignocellulose moyenne de 36 %, alors que la prairie de plaine de 2^e cycle chiffre à 30 %, le foin de luzerne de 2^e cycle à 40 % et la paille de blé à 50 %. Des régimes comportant 60 à 80 % de broussailles peuvent avoir une même valeur alimentaire qu'une luzerne en vert, ont observé Michel Meuret et son équipe. « Il y a donc de quoi déclencher la curiosité des éleveurs, non ? Certains finissent même par se demander pourquoi ils s'embêtent à cultiver de la luzerne ! »

Les broussailles ont une véritable valeur alimentaire

Pourquoi ? Tout simplement parce que, chez la majorité d'entre eux, rien n'est valable hormis les herbages. « Faux, rétorque Michel Meuret. Il y a bien d'autres aliments à associer à l'herbe, y compris pour faire du lait et des fromages. Les éleveurs qui veulent diversifier leurs ressources locales le peuvent. Mais il faut pour cela discuter avec la commune, les voisins ou la société de chasse. Car, dès qu'on regarde un peu autour de soi, on s'aperçoit qu'il y a des coteaux partout et qu'ils sont presque tous exploitables en l'état par des troupeaux. Et il faut ensuite redevenir curieux et s'apercevoir que, dans un parc embroussaillé, les animaux se nourrissent en réalité très volontiers de plusieurs sortes de broussailles, et ceci dès les premiers jours passés dans les parcs. »

Finis les a priori négatif sur ces « mauvais ligneux », il peut être économiquement et écologiquement très intéressant de composer avec eux. Mais attention toutefois : tous les milieux embroussaillés ne sont pas bons à faire pâturer et un minimum de « mise en culture » s'impose. Tout d'abord, il existe un seuil de densité au-dessus duquel le troupeau ne peut plus circuler. « Il faut donc créer des "portes" de 2 ou 3 mètres de large pour permettre aux animaux de traverser les massifs trop denses ou trop épineux, pénétrer au-delà dans la parcelle, qu'elles soient curieuses d'y aller et que l'herbe y repousse, précise Michel Meuret. Parce que, dans un milieu embroussaillé, il y a aussi – et surtout – beaucoup d'herbe ! Celle-ci est d'ailleurs de très bonne qualité, car plus diversifiée, notamment aux pieds des genêts qui sont de la famille des légumineuses. »

Bref, il faut gérer le milieu pour qu'il ne s'ouvre ni ne se ferme pas trop. Tout est histoire d'équilibre et d'ajustement raisonné. Mais avec désormais 25 ans de recherche et de nombreuses références* récoltées par l'Inra, l'Institut de l'élevage et les nombreux organismes qui travaillent sur le pastoralisme, il y a largement de quoi alimenter la réflexion pour l'éleveur qui s'y intéresse. ■ C. Nouzille-Favre d'Anne

* Téléchargez la plaquette format pdf « Des broussailles au menu », sur le site www.avignon.inra.fr, rubrique les recherches, puis, liste des unités, puis, écodéveloppement, puis agents et enfin Michel Meuret.

TÉMOIGNAGE

Jean-François Vedel, éleveur ovin à Solignat
« Si on me proposait d'autres coteaux embroussaillés, je les prendrais »

« Moi j'utilise les broussailles pour mes troupeaux. Mais que les choses soient claires : je suis avant tout éleveur et mon métier c'est de produire de la viande, pas de faire de l'écologie ! »

Les choses sont dites. Pour Jean-François Vedel, utiliser les coteaux embroussaillés du Puy d'Ysson, c'est une façon d'agrandir les surfaces de pâture de ses bêtes et de diversifier leur alimentation. « J'ai 650 brebis et je suis en système plutôt intensif. Sur les 50 hectares que je cultive, 40 sont équipés d'irrigation. J'y fais du maïs semence, des céréales pour la panification et des cultures pour mes brebis. 15 ha

« 30 ha de broussailles permettent de dégager 4 ha de terres labourables »

sont en prairies irriguées intensives et le reste, ce sont des prairies naturelles. Mon but, c'était de pouvoir augmenter le nombre de bêtes sur la ferme car mes deux enfants aimeraient bien s'associer avec moi. Mais ici, la pression foncière est très importante, et il n'est pas question de pouvoir trouver des hectares. J'ai donc eu pour idée de m'intéresser au Puy d'Ysson qui était encore à l'époque un tas de buissons. Pour moi il était clair que mes brebis avaient besoin de manger des éléments plus grossiers que simplement du ray grass, de l'orge ou du sorgho. Et puis, ce milieu était exploité il y a une cinquantaine d'années par des moutonniers... »

Entre l'idée et l'aboutissement du projet, il aura pourtant fallu trois ans à Jean-François Vedel pour avoir l'accord des propriétaires, bien que le puy soit complètement abandonné.

« Je suis allé voir les maires des deux communes concernées, les présidents des sociétés de chasse, et tous les propriétaires... Puis, ce sont les techniciens de la Chambre d'agriculture, de

Copagno et de l'EDE qui m'ont beaucoup aidé à bâtir ce projet, à monter les dossiers, à me mettre en accord avec Natura 2000 et à trouver des financements pour installer les clôtures, car je voulais que ce projet soit une opération blanche pour moi... Ça n'a pas été facile parce que le projet n'a pas bien été accueilli par tout le monde. Mais il s'est tout de même fait et 30 ha ont finalement été mis à ma disposition. Côté gestion de l'espace par les brebis, c'est ensuite Michel Meuret de l'Inra d'Avignon et son équipe qui m'ont beaucoup appris. »

Ce sont ainsi les brebis vides ou en milieu de gestation qui exploitent ce site durant tout l'été. Les quatre parcs sont délimités par des clôtures électriques et comportent chacun pelouses, broussailles et bois : ils permettent d'éviter que les brebis n'en exploitent qu'une seule partie. « L'été, j'y gagne car mes brebis sont à l'ombre, explique Jean-François. Et puis en 2003, elles ont tout mangé dans les broussailles sur 1,50 mètre, mais elles étaient en parfait état et je n'ai pas eu besoin d'acheter quelque fourrage que ce soit ! En fait, sur ces 30 ha, je tiens environ 200 brebis sur tout l'été. J'ai calculé que ça me permettait de dégager 4 ha de mes terres labourables. »

La gestion nécessite toutefois de la rigueur car il ne s'agit pas de tout détruire mais d'organiser un pâturage tournant afin qu'il y ait des repousses. « Après cinq ans de ce système, je trouve vraiment que c'est un bon complément pour mes brebis qui se portent encore mieux qu'avant. D'ailleurs, si on me proposait d'autres coteaux embroussaillés, je les prendrais ! » ■

C. Nouzille-Favre d'Anne



Deux années de pâturage ont suffi aux brebis sur le Puy d'Ysson (Solignat) pour faire régresser les genêts au profit d'une herbe diversifiée et de qualité

→ ACTU-CULTURES Cf. p. 11

→ IRRI-CONSEIL N°10

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 5 AOÛT Cf. p. 11

MICRO BRASSERIE

Du houblon bio dans le Pilat

Voilà plus de cinq ans que la Brasserie du Pilat, située à St-Julien Molin Molette, dans la Loire, produit artisanalement des bières 100 % biologiques. Et ça marche ! « Les gens aiment notre bière bio, parce qu'ils la trouvent bonne, ce qu'ils cherchent, c'est le plaisir », assure le brasseur Max Skubich. Seul regret pour le moment : l'obligation d'aller s'approvisionner en céréales

Dans le cadre d'une ancienne usine de tissage de la soie, lieu particulièrement chargé d'histoire industrielle et technique, la Brasserie du Pilat fabrique en permanence huit bières artisanales 100 % bio et des bières spéciales suivant les saisons, en liaison avec les productions de l'agriculture biologique de la région (bière de Noël, bières aux fruits sauvages du Pilat, ...).

« Pourquoi de la bière bio ? Mais par conviction !, s'enthousiasme Max Skubich, gérant de la brasserie. Parce que nous sommes persuadés que l'agriculture biologique, et ses produits de transformation, c'est l'avenir... »

Pas évident pour autant de s'approvisionner en matières premières biologiques... produites en France ! « La France est très en retard au niveau de ses surfaces cultivées en agriculture biologique et il y a beaucoup plus de demande que d'offre. Les agriculteurs qui se convertissent au bio sont trop peu nombreux !, regrette le brasseur. Ainsi, il n'existe pas de malterie en France tracée bio, ce qui nous oblige à faire venir les céréales maltées de l'étranger. » Une solution adoptée à contre-

cœur, en attendant de pouvoir faire mieux : en activité depuis cinq ans et demi, la Brasserie du Pilat s'est donné dix ans pour « monter une filière brassicole biologique franco-française digne de ce nom ! »

« Nous voulons produire au plus tôt du houblon bio dans le Pilat et ses environs, rapporte Max. Plusieurs agriculteurs et l'association Terre ferme ont déjà commencé à faire des essais de culture. Mais vous connaissez l'agriculture... C'est l'une des activités où l'inertie est la plus forte ! Il faut changer les mentalités, changer les systèmes de production... tout cela demande un esprit d'entreprise pas évident... Mais pourquoi pas, dans quelques années, de l'orge de brasserie bio, ce qui serait cohérent avec notre conception de l'évolution de l'agriculture et du développement durable dans le Parc du Pilat ? »

« Plusieurs agriculteurs ont commencé à faire des essais »

Car la Brasserie du Pilat suit une démarche écologique, économique et sociale. Côté écologique, la brasserie caresse le projet d'ouvrir un nouveau site, plus indépendant en terme d'énergie : toit végétal, panneaux solaires, meilleure gestion de l'isolation et des flux d'air pour la partie chaude et la partie froide de la brasserie...

Côté économique et social, l'atelier de fabrication est ouvert au public pour les individuels et les groupes, et la Brasserie du Pilat est également partie prenante des animations et de la vie du village. « Les gens viennent d'abord nous voir pour notre démarche artisanale, et parce que nous sommes dans un beau village, commente le gérant. Ça les intéresse de découvrir l'histoire de la bière et ses modes de fabrication... On en profite bien sûr pour parler de l'agriculture biologique, des circuits courts et de l'écorégionalité. Mais par-dessus tout, ce qui compte, c'est qu'ils trouvent que notre bière est bonne ! » ■ C. Jahnich

Brasserie du Pilat
Tél. 04 77 51 56 17

UKRAINE

Entre lopins familiaux et sociétés anonymes

Après quinze ans d'indépendance, l'Ukraine cherche encore la stabilité politique et économique. La population rurale assure sur des lopins familiaux la base de son alimentation, pendant que les grandes exploitations s'ouvrent aux investisseurs européens.

Mille vaches laitières, près de sept millions de litre de lait par an, une salle de traite de trente-deux postes : l'ancien sovkhoe de Térézine atteint en 2006 les objectifs annoncés en 2003, année des grands travaux d'investissement. « Le marché existe, alors on produit », explique fièrement un des dirigeants.

En réalité, la marge de progression est importante : avec 15 millions de tonnes de lait, l'Ukraine n'a toujours pas retrouvé son niveau annuel de production d'avant la chute de l'Union soviétique en 1991, soit 25 millions de tonnes. La demande intérieure est encore loin d'être satisfaite.

L'ancienne ferme d'État est cependant une des rares à avoir autant investi dans la production laitière. Privatisée en 2000, la structure aurait bénéficié de financements à hauteur de 1,5 million d'euros. Impossible d'en connaître les sources...

Dans les villages voisins du district de Bila Tserkva, à une centaine de kilomètres de Kiev, l'organisation repose encore sur les bases des anciennes entités d'État, de type kolkhoze ou sovkhoe. La décapitalisation et la crise financière russe des années 1990 les a fortement ébranlées. L'abolition juridique des institutions agraires, notamment la fin de la propriété de l'État en 2000, a ajouté à leur déstabilisation mais ne les a pas encore supprimées.

Trois grands types d'exploitation interdépendants cohabitent dans les villages de la vaste steppe boisée, au centre de l'Ukraine. Un ou deux ex-kolkhozes ou ex-sovkhoe occupent entre 1 000 et 3 000 hectares, avec une main d'œuvre d'anciens ouvriers des fermes d'État et un fonctionnement hiérarchique hérité du régime soviétique. Quelques fermes familiales se sont installées sur des surfaces très variables, de 12 à 300 hectares, pendant que la commune compte autant de lopins que d'habitations avec potagers, vergers, une vache laitière et quelques chèvres ou porcs. Ces cultures et élevages modestes, sur 0,5 à 2 hectares, nourrissent en moyenne trois générations.

Émergence des fermes individuelles depuis 1992

L'émergence des fermes individuelles, initiée en 1992, est fonction des relations qu'entretiennent



Les cultures et élevages modestes sur 0,5 à 2 hectares nourrissent en moyenne trois générations

les paysans avec la direction de l'ancien kolkhoze et l'administration. Ce n'est pas tout de vouloir s'installer, il faut encore trouver des paï à louer et pour cela gagner la confiance de plusieurs ouvriers de l'ex-kolkhoze possédant des titres de propriétés de ces anciennes terres d'État. Les paysans se lancent généralement dans les grandes cultures, en acquérant le matériel individuellement ou à plusieurs. [...]

Les villageois louent au plus offrant les terres qu'ils n'exploitent pas directement. La rente foncière annuelle peut être constituée de jeunes animaux. Elle est généralement distribuée sous forme de matières végétales couvrant en grande partie les besoins alimentaires des animaux du lopin. [...]

Dans un climat d'insécurité sociale quotidien, le lopin assure le garde-manger de la famille. Il offre aussi un petit revenu, avec les ventes des excédents en ville, généralement insuffisant : chacune et chacun a son petit « business » à côté. Les vols dans les anciens kolkhozes sont ainsi monnaie courante et permettent aux ouvriers d'entretenir l'historique « marché parallèle » des denrées en échange de services, de vodka « maison », de produits alimentaires...

Vers l'Europe

S'il est une caractéristique qui distingue radicalement l'équipe présidentielle issue de la Révolution orange (décembre 2004) des précédentes, c'est son ouverture à l'Union européenne. Depuis septembre 2005, les résidents de l'UE n'ont plus besoin de visa pour entrer en Ukraine pour moins de 90 jours. L'objectif clairement affiché est de permettre aux investisseurs de venir en Ukraine pour les convaincre de

s'y implanter. Le gouvernement compte beaucoup sur les investissements ouest européens en agriculture et dans l'agroalimentaire. Allemands et Néerlandais n'ont pas attendu 2005 pour louer les terres de villages entiers, quand les Français se comptent encore sur les doigts des mains. À quelle hauteur ce phénomène va-t-il se développer ? De quel œil la population rurale ukrainienne (22 % de la population active est agricole) le supportera-t-il ? Ces questions méritent attention.

Pour encourager la population à vivre de la terre, des réformes sont urgentes. Celle de la formation est primordiale, alors que les universités agraires forment encore trop de spécialistes (agronomes, zootechniciens et vétérinaires) dont les anciens kolkhozes n'ont plus besoin. La garantie des prix, le crédit bancaire à taux préférentiel, les aides pour faire face aux calamités agricoles (gel l'hiver et sécheresse l'été), la régulation des marchés, le contingentement des importations, sont autant de mesures que quelques associations de paysans tentent de porter dans leurs revendications.

Il est également urgent de se préoccuper de l'environnement : les tchernozioms (terres noires) n'échappent pas au phénomène de dégradation des sols causé par l'abandon depuis les années 1980 d'intéressantes rotations de cultures et par l'utilisation croissante des intrants chimiques, en partie liée à la réduction du cheptel bovin. ■

Flora Bailly

Article paru dans Campagnes solidaires n°206, avril 2006

Campagnes solidaires, mensuel de la Confédération paysanne, 36 € les 11 numéros, Tél : 01 43 62 82 82

Micro volumes, maxi qualité

« Nous brassons artisanalement, avec la passion et le soin des brasseurs d'autrefois, des bières de garde bios avec des malts, des houblons et des épices provenant de l'agriculture biologique exclusivement », commente Max Skubich. Le phénomène des micro brasseries existe en Grande Bretagne depuis plus de vingt ans et en France depuis maintenant près de huit ans. « Nous avons opté pour une brasserie ayant une capacité de production de 700 à 800 litres par brassin, une capacité de fermentation d'environ 2 200 litres et une capacité de garde et de conditionnement de près de 4 000 litres. Avec les bières artisanales, nous voulons que les consommatrices et les consommateurs retrouvent et apprécient le vrai goût d'une bière du terroir. » ■

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE AGRICOLE - COURGOUL - LE JEUDI 9 AOÛT

Balade dans les Pailhats

« L'association a été créée il y a neuf ans, et nous proposons cette animation depuis quatre ou cinq ans », souligne Mireille Verrière, maire de Courgoul.

Tous les jeudis après midi, durant les mois de juillet et août, les membres de l'association vous proposent une balade dans les Pailhats, anciennes terrasses où étaient autrefois cultivés la vigne et les arbres fruitiers précoces. Durant cette sortie d'une heure à une heure et demi, vous découvrirez l'histoire de Courgoul et des Pailhats, la technique d'aména-

gement des murettes, les cultures d'autrefois et celles d'aujourd'hui (fruits, plantes aromatiques).

L'objectif de l'association ?

« Conserver et valoriser notre patrimoine, répond Mireille Verrière, mais aussi faire connaître notre village au public. Ce produit touristique pourrait d'ailleurs avoir des retombées économiques : la commune vient de racheter un bâtiment, avec un projet d'ouverture d'un café-auberge ».

La balade guidée est totalement gratuite, car elle est assurée par les bénévoles de l'association.

« Nous sommes une dizaine de personnes du village à nous relayer pour accompagner les groupes, précise Mireille Verrière. Une exposition est également accessible, les jeudis et dimanches après-midi. Cette année, c'est le thème de l'apiculture qui est abordé. »

Le secteur de Courgoul possède en effet un riche passé apicole, et un rucher pédagogique a été installé sur le site des Pailhats depuis trois ans.

Du reste, les plus gourmands pourront repartir avec un pot de miel, ou de confiture, élaborés à partir des produits des Pailhats par les membres de l'association.

Rendez-vous le neuf août, et tous les jeudis après midi du mois d'août. La réservation n'est pas nécessaire, mais recommandée pour les grands groupes, au 04 73 71 21 16 ou au 04 73 71 21 85. Le site est également libre d'accès tous les jours, la balade étant jalonnée de panneaux explicatifs. Les groupes (notamment les scolaires) peuvent être accueillis toute l'année, sur réservation. ■



JOUR DE FÊTE À SAINT-MAURICE-ÈS-ALLIER, LE DIMANCHE 12 AOÛT

Des animations pour tous

Après s'être déroulée à La Sauvetat l'an passé, la manifestation culturelle estivale « Jour de fête en Auvergne », édition 2007, aura lieu à Saint-Maurice-ès-Allier le 12 août. Avec un panel d'activités culturelles et ludiques, les organisateurs s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Au programme :

- Marché de terroir de 14h à 19h.
- Balade à la découverte des plantes aromatiques et médicinales, avec un animateur spécialisé, et à une visite du Jardin de plantes à couleurs (départ à 14h). Dégustation à l'arrivée. Tarif : 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Inscription à la buvette.

- Balades en calèche, de 14h à 19h.

- Expositions commentées sur le thème de l'eau (sources carbogazeuses eu Val d'Allier, moulins, lavoirs...) et sur les outils de la vigne, de 14h à 19h.

- Sculptures musicales Métal'morphose : Robert Tisserand réalise des sculptures musicales en métal faites de pièces de voitures, et à partir d'éléments naturels (percussions en arbre, en fleur, en méduse, en moteur recyclé, en oiseau de casse, en ferraille revisitée, en mécanique rallumée, en plantes rythmées...). Les musiciens Franck Pilandon et Olivier Lenoir animent ces sculptures venues d'ailleurs. De 14h à 19h.

- Expositions d'artistes de la commune, de 14h à 19h.

- Fresque collective : sur un drap de cinq mètres de long, apportez votre touche personnelle au dessin (pinceaux et peintures fournis). De 14h à 17h.

- Spectacle des arts du cirque itinérant, avec Les Clowns municipaux : sillonnant le bourg sur leur véhicule de fonction, ces deux factotums décalés vont s'arrêter au gré des événements pour prendre des mesures, apporter de la chaleur ou de la fraîcheur humaine, faire un film, présenter des numéros de cirque... À partir de 16h.

- Récital de chansons pour

enfants, par Tonio Escamez. 17h.

- Fanfare du Mojo Brass Band : le Brass Band est une spécialité de la Nouvelle-Orléans, un peu le prolongement de ce que jouaient les orchestres de jazz trad, mais revisité à la sauce funk et Rythmn 'n' Blues. À partir de 18h.

- Repas festif : truffade-saucisse, fromage et tarte aux fruits. Adultes : 12 € ; enfants 7 €. Réservation : 04 73 79 42 98. De 19h à 21h.

- De 21h à minuit : concerts Pop-Rock de Quidam et Été 67.

Rendez-vous le 12 août, donc, pour un jour de fête !
Tél. : 04 73 79 42 98.



RENDEZ-VOUS

LOISIRS DE NATURE/SPORTS

Nuit

Nocturne dans les estives et repas froid dans un buron à **Pessade (commune de Saulzet-le-Froid) le 6 août à 19h**. Tél. : 04 73 79 37 69

Balade-soupe

Randonnée dans les sous-bois terminée par la préparation et la dégustation d'une soupe à l'oignon le **7 août, à 16h30 à La Tour d'Auvergne**. Tél. : 04 73 21 79 78

Chauves-souris

Le **7 août, rendez-vous à 20h30 à Saint-Nectaire** pour une sortie ludique sur les chauves-souris. Infos : 04 73 88 50 86

Légendes

Venez observer différemment la nature et les villages qui nous entourent, autour de contes et légendes du territoire. **St-Bonnet-près-Orçival, le 8 août à 21h**. Réservation : 04 73 65 89 77

Ciel étoilé

A **St-Nectaire, le 8 août**, planétarium itinérant pour découvrir les étoiles,

les constellations, les planètes...
4 séances à 16h, 17h, 18h et 20h30 ;
Tél. : 04 73 88 50 86

Nature et paysage

Balade accompagnée, découverte de paysages et de plantes à **Murat-le-Quaire, le 9 août** (14h30) Réservation : 04 73 65 53 13

Crépuscule

Balade pour admirer le coucher de soleil sur les Combrailles, avec lecture de paysage, botanique et histoires locales. **Le 10 août à 20h15 à Gouttières**. Tél. : 04 73 85 80 94

Balade

Le **11 août au départ de La Cellette**, 3 circuits de randonnée (8km, 14 km et 21 km) dans les bois de Pionsat, avec buffet bio à l'arrivée. Réservation : 04 73 85 78 72.

Moulins

Balade pour découvrir l'histoire des moulins à farine, à huile et à chanvre de la vallée du Madet, le **12 août, à 14 h à Eglise-neuve-près-Billom**. Réservation : 04 73 68 39 85

CULTURE, PATRIMOINE ET FESTIVALS

Ciné

Cinéma gratuit à **St-Gervais d'Auvergne, les 6 et 8 août à 21 h**. Tél. : 06 62 84 71 53

Visite contée

Balade contée et musicale du bourg médiéval de **Viverols, le 7 août à 20h 30**. Tél. : 04 73 95 31 33

Au clair de Lune

Visite nocturne de **St-Saturin à 21h, le 9 août**. Tél. : 04 73 39 31 42

Balkans

Concert de musique populaire russe, hongroise et roumaine à **Saint Nectaire, le 9 août à 21 h**.

Chansons

Le **10 août à 21 h à Ambert**, Concert de chansons françaises avec Yvan Marc. Tél. : 04 73 82 61 90

LE COIN DES JEUNES

Ecrevisses

Initiation à la pêche aux écrevisses pour les 6-16 ans, avec un guide de pêche, le **8 août à partir de 14h à La Tour d'Auvergne**. Tél. : 04 73 21 79 78

Chercheurs d'or

Initiation à l'orpaillage, à partir

Veillée

Contes d'Auvergne, à partir de **21 h, à St-Genès Champespe le 10 août**. Tél. : 04 73 21 18 73.

Faux

Concours de fauche à la faux, à **St-Donat, à partir de 14h30, le 11 août**. Tél. : 04 73 22 30 13

Guinguette

A la jasserie du coq noir, à **St-Anthème, le 11 août à 15 h00**, guinguette avec Gérard Prat. Tél. : 04 73 95 47 06.

Moissons

Fête de la moisson à **St-Maurice-près-Pionsat, le 12 août**. Tél. : 04 73 52 11 29.

Equidés

Le **12 août à Trémolet (commune de Tauves)**, jeux, animations, vente de chevaux... Tél. : 04 73 21 18 13

de 8 ans, le **9 août à 14 h à Singles**.
Tél. : 04 73 21 79 78

Rivières

Initiation à la pêche à la truite pour les 6-12 ans, le **11 août à La Tour d'Auvergne, à 15h**.

Tél. : 04 73 21 51 03

MARCHÉ, BROCANTE

Mardi 7 août

- Brocante professionnelle au **Chambon-sur-Lac** de 7h à 19h.

- Brocante à **Arlanc**.

- Marché nocturne à **Murat-le-Quaire**, de 17h à 23h.

Mercredi 8 août

- Marché nocturne à **Champeix**.
- Foire et fête du cochon, les 8 et 9 août à **Puy-Guillaume**.

Jeudi 9 août

- Grande foire et brocante à **Giat**.
- Marché de pays dès 17 h à **La Tour d'Auvergne**.

- Marchés nocturnes à **Chambon-sur-Lac** (19h) et à **Cunlhat** (20h).

Vendredi 10 août

- Vide-greniers à **Châteauneuf-les-bains**, toute la journée.

- Marchés nocturnes à **Courpière** (19h) et à **Viverols** (19h).
- Marché biologique à la ferme, à partir de 16h, à **Orcet**.

Samedi 11 août

- Brocante et vide-greniers à **St-Gervais-d'Auvergne** et marché aux véhicules d'occasion, le matin.
- Brocante et antiquités les 11 et 12 août à **Besse**.

- Marché artisanal à 10 h à **Olliergues**, et animations diverses
- Les 11 et 12 août à **Billom**, foire à l'ail, aux vins et à la brocante.

Dimanche 12 août

- Brocante et vide-greniers à **St-Amant-Roche-Savine**.
- Vide-greniers, brocante et artisanat à **St-Rémy-de-Chagnat**.

Ce que vous en dites...

Agriculture biologique : une filière en danger !

Piétinant l'avis des consommateurs, des professionnels de l'agriculture biologique et même des parlementaires européens, le nouveau règlement européen pour l'agriculture biologique* est laxiste.

Pour les productions végétales, il ouvre la porte à la contamination par les OGM, en ne retenant pas le seuil de détection mais le seuil général de 0,9 % appliqué à l'agriculture conventionnelle. Cette réglementation aménage un droit à contaminer et dénie celui des paysans et des consommateurs à écarter de leurs champs et de leurs assiettes cette contamination (...) Pour les productions animales, l'interdiction des farines animales a disparu ! L'indication sur la localisation de la transformation n'est malheureusement pas exigée. (...) Globalement, et toutes productions confondues, la nouvelle réglementation jette aux oubliettes de nombreux points essentiels, parmi lesquels la quantité de CO₂ utilisée pour produire, transformer, transporter les produits bio importés, qui révèle une totale absence de transparence sur notre nourriture, bien que certifiée AB. Désormais, le système de contrôle bio s'aligne sur celui des denrées alimentaires. Les producteurs devront donc multiplier les analyses et les achats d'intrants, de matières premières et autres

« matériels officiellement sécurisés ». Ce coût financier pénalisera les plus petits opérateurs et exclura les substances naturelles, les semences traditionnelles, les animaux de renouvellement bio non homologables dans le cadre juridique actuel. Il favorisera ainsi les dérogations, voire l'obligation d'utiliser les produits chimiques de synthèse, des médicaments vétérinaires et des intrants génétiquement modifiés.

L'Europe prend le risque de déstabiliser les agriculteurs qui ont fait l'effort de se lancer dans l'agriculture biologique, et même de faire disparaître les petits paysans transformateurs, ceux dont les systèmes de production sont les plus écologiques et les plus viables économiquement.

Par ailleurs, en trompant le consommateur, la confiance des populations vis-à-vis des instances européennes et des produits bio risque de diminuer encore. Restons extrêmement vigilants et proactifs lors de la rédaction des dispositifs d'application précisant la teneur exacte des 42 articles de ce règlement !

Philippe Guichard,
paysan bio dans le Lot et Garonne,
Campagnes solidaires juillet 2007

* le nouveau règlement pour l'agriculture biologique a été adopté le 12 juin par le Conseil agricole de l'UE.

Fête du bleu d'Auvergne

Samedi 18 et dimanche 19 août, 10^e édition de la fête du Bleu d'Auvergne à **Riom-es-Montagne**, dans le Cantal.

D'envergure nationale, cet événement accueille chaque année touristes et acteurs de la filière fromagère, soit en 2006 pas moins de 20 000 visiteurs venus de toute la France !

Alors que l'édition précédente avait vu la Bavière et le Pays Basque comme invités d'honneur, cette année, ce seront la Franche-Comté et le Jura qui seront accueillis comme tels.

Au programme : démonstration de fabrication de fromage, démonstration de chiens de troupeau, ateliers pour enfants d'initiations aux produits laitiers, spectacles musicaux, repas auvergnat, défilés et folklore...

Pendant les deux jours, place de la gare : grand concours, présentation des vaches laitières de race montbéliardes, prim'Holstein, brunes, abondance : 150 animaux seront présents sur 2 400 m². Démonstration de traite.

Plus d'infos : office de tourisme, 04 71 78 07 37.

LE BLOC-NOTES JEAN-MARIE BALLETT
Retraité agricole à St-Sauves

Ah ! Nos misérables retraites

Tous les gouvernements en ont parlé, mais aucun n'a compris - ou voulu comprendre - que nous retraités, nous participons à l'économie de la France. Les promesses électorales n'ont pas été honorées.

Nos pensions n'ont pas suivi l'envolée des prix du beurre et des fruits et légumes. Avec un peu plus de CSG et de RDS, certaines retraites ont même régressé et ne parlons pas de celles des conjoints.

Pourtant, ce sont, nous, les retraités qui consommons le plus et qui apportons au pays une partie de l'élan qui lui manque.

Aujourd'hui, les niveaux des retraites agricoles sont insuffisants. Nous exigeons de vivre décemment, pour toutes ces générations qui ont tant travaillé et contribué à faire de notre pays un exportateur net de denrées agricoles. Le commerce extérieur se porte bien, lui !

Une retraite digne de ce nom devrait permettre, si besoin est, de payer une place en maison de retraite ou en long séjour, malheureusement indispensable à certains.

Mesdames, Messieurs, les élus, devant ce capitalisme grandissant chaque retraité agricole doit prétendre à une retraite qui se rapproche de la moyenne nationale.

L'ADRA 63 se bat tous les jours, et si nous avons gagné des victoires, il reste encore beaucoup à faire ! C'est un combat permanent.

Restons combattifs et solidaires autour de nos organisations syndicales. ■



RENDEZ-VOUS

❖ Espaces naturels

Le Conseil général du Puy-de-Dôme propose une randonnée le samedi 4 août dans la vallée glaciaire du Fossat, près de Job, sur le thème des oiseaux de montagne, animée par la ligue de protection des oiseaux.

Inscription au 04 73 36 39 79.

❖ Fourme

Les fourmofolies auront lieu les 4 et 5 août à Ambert, avec au programme un marché des terroirs, des animations sur le lait et sa filière, présentation de la race Ferrandaise, défilé des confréries. Les deux journées seront également égayées par divers spectacles dans les rues de la ville, des concerts, et un bal folk le samedi soir. Tél. : 04 73 82 01 55

❖ Myrtilles

A Saint-Julien-la-Geneste, toute la journée du 5 août, fête de la myrtille : fête traditionnelle autour de la myrtille et des produits du terroir des Combrailles. Cuisson de pain des Combrailles au feu de bois. Animations diverses et musicales. Repas autour de la myrtille. Tél. : 04 73 85 70 93

❖ Concours

L'association des éleveurs de la race abondance du Puy-de-Dôme organise le 3^e concours départemental de la race abondance à Brion, commune de Compains, le

7 août (jour de foire). Un technicien de l'Upa animera les présentations d'animaux.

Tél. : 04 73 71 75 02

❖ Chevaux

Concours de chevaux de trait le vendredi 11 août, toute la matinée à Chapdes-Beaufort.

Tél. : 04 73 79 25 26

❖ Éclats de fête

Durant tous le mois d'août, Riom est en fête, avec des spectacles de théâtre, des expositions de photo, des séances de cinéma en plein air, des visites de patrimoine...

Tél. : 04 73 33 79 33.

❖ Généalogie

Le deuxième forum des associations de généalogie propose une manifestation sur le thème « Généalogie et histoire en Auvergne », les 25 et 26 août, à la salle de la Mouniaude, à Chatel-Guyon. Entrée gratuite.

❖ Exposition

« Pitsarande bi lous Miengués ». Jusqu'au 16 septembre, venez visiter l'exposition « Picherande et ses habitants de 1850 à 1950 », à la salle de la mairie de Picherande.

L'exposition est gratuite et est ouverte les vendredis de 10 h à 13 h, les samedis de 17 h à 19 h et les dimanches de 10 h à 13 h.

Appel à bénévoles

Nous aurons besoin de bénévoles pour le montage et le démontage des installations : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Inscription Tél. Conf Aveyron : 05 65 67 44 98

20 ANS DE LA CONF'

Moisson d'expérience, graines d'avenir !

La fête se déroulera sur le plateau de l'Aubrac, au sud du Massif central, les 17, 18 et 19 août.

Au programme :

• **Vendredi (pour les syndiqués seulement)** : film sur les 20 ans de la Confédération paysanne. Débat, repas et concerts.

• **Samedi (tout public)** : animations, expositions, stands, balades, assemblée générale des Amis de la Conf'... Débats : « Adhérer, s'engager, militer » et « Quel syndicalisme ? ». Repas et concerts.

• **Dimanche (tout public)** : balade sur l'Aubrac

Inscrivez-vous

Confédération paysanne
Aveyron
La Mouline
12 510 Olemps
Tél. : 05 65 67 44 98
Fax : 05 65 75 99 61
confaveyron@wanadoo.fr

